

La comptabilité à l'école secondaire : son importance, son enseignement, son rôle pratique et éducatif (causerie donnée à la conférence des maîtres secondaires à Bulle, le 14 mai 1936)

Autor(en): **Brocard, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **66 (1937)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr.; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Les articles doivent parvenir à la Rédaction, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg, au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août et septembre), et le 1^{er} des mois de janvier, mars, mai et novembre. Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *La comptabilité à l'Ecole secondaire.* — *Connaissances sur la nature.*
— *Tour d'avion pédagogique...* — † *S^r Renée Auderset.* — † *S^r Berchmans Repond.* — † *M. Dominique Thorimbert.* — *Société des institutrices.*

La comptabilité à l'Ecole secondaire :

son importance, son enseignement, son rôle pratique et éducatif.

(Causerie donnée à la conférence des maîtres secondaires,
à Bulle, le 14 mai 1936.)

Le but de ce travail n'est pas de fixer un programme général de comptabilité susceptible de convenir à nos divers établissements d'instruction. Chacune de nos écoles secondaires a son caractère propre, passablement indépendant, caractère qu'elle tire de la région qu'elle doit nourrir intellectuellement, spécialement des conditions sociales et économiques de cette région, très différentes d'un district à l'autre, et de son organisation, qui en découle. C'est pourquoi l'idée de vouloir couler dans un moule unique un programme de comptabilité capable de satisfaire toutes nos écoles serait une erreur.

Mais si nous envisageons la comptabilité commerciale, et c'est d'elle surtout que je veux parler, il faut bien admettre que le programme de première année, outre les éléments de comptabilité artisanale ou agricole qu'il comporte, doit comprendre certains points précis, indispensables pour aborder avec fruit la comptabilité commerciale ; je pense surtout au prix de revient, à la facture, aux effets de commerce. D'ailleurs, n'oublions pas qu'un élève qui ne ferait qu'une année d'école secondaire, ou même deux ans, devra ensuite suivre durant deux ou trois hivers les cours complémentaires ou les cours professionnels, où il aura l'occasion de se familiariser avec les problèmes comptables de l'artisanat et de l'agriculture, puisque la discipline qui nous occupe y aura désormais la place qui lui revient, grâce à une heureuse amélioration des programmes de l'enseignement postscolaire.

Quelle **importance** pratique faut-il attribuer à la comptabilité, et spécialement à la comptabilité commerciale ? Quel est le **procédé le plus simple** pour la faire comprendre aisément à nos élèves ? Sur quels **points** faut-il insister ? Quel **rôle éducatif** peut remplir son enseignement ? Telles sont les questions auxquelles je me propose de répondre.

*

Pour déterminer l'**importance** pratique de la comptabilité, il suffit d'établir l'importance du but qu'elle doit atteindre. Il faudrait interroger ceux qui, à l'heure actuelle, ont la tâche d'examiner de près de nombreuses situations compromises, dans l'agriculture en particulier, mais aussi dans les autres branches de l'activité économique, dans le but d'essayer un redressement ou un assainissement parfois bien problématiques, pour se convaincre de la nécessité d'un contrôle constant et judicieux de la marche de ses affaires. Car, ne nous faisons point d'illusion, si l'on peut admettre que l'imprévisibilité de la crise actuelle est pour une large part la cause de l'état catastrophique de beaucoup d'organismes économiques, il n'y aurait qu'à consulter les personnes renseignées pour comprendre que le désordre dans les affaires, la marche à l'aveuglette, la négligence, l'insouciance, en un mot l'absence de tout contrôle, soit de toute comptabilité, est une autre cause, et peut-être la plus importante, de l'état déplorable de beaucoup de situations.

Tout chef d'entreprise, que celle-ci ait nom industrie, commerce ou exploitation agricole, doit être en mesure de déterminer, à n'importe quel moment, sa situation matérielle exacte. Il doit être à même de déterminer, en outre, les changements de cette situation, c'est-à-dire de reconnaître s'il s'enrichit ou s'appauvrit. Pour un industriel ou un commerçant dont les relations avec d'autres individus sont fréquentes, il importe de connaître sa situation financière vis-à-vis des tiers. Il est également indispensable pour

l'un et pour l'autre d'avoir des renseignements suffisamment complets sur les frais de son entreprise, en vue de l'établissement de prix de revient réels. Enfin, et ceci concerne tout le monde, il ne suffit pas de constater que sa fortune augmente ou qu'elle diminue, mais il faut avoir la possibilité de trouver l'origine et la cause de ses bénéfices et surtout de ses pertes.

Ces divers buts ne peuvent être atteints que par la tenue régulière d'une comptabilité adaptée au développement de l'entreprise dont elle doit être l'image, puisque, en la consultant, on y doit trouver à n'importe quel moment l'état financier de cette entreprise et les modifications de cet état.

*

Je dis : une comptabilité adaptée à l'entreprise dont elle doit être l'image. Ici intervient d'abord le choix entre le système simple et le système double. Il faut admettre, avec tous les auteurs d'ouvrages qui traitent cette question, que la comptabilité simple, si elle peut suffire à un non-commerçant, à un artisan, ou même à un petit marchand, ne saurait satisfaire un commerçant digne de ce nom. Pour ce dernier, il n'y a qu'un système qui puisse fournir des données absolument complètes, c'est la comptabilité à partie double. Ces deux systèmes n'étant d'ailleurs que deux formes d'une même chose, l'une complète, l'autre incomplète, la seconde comprenant la première tout entière.

Dans sa *Théorie positive de la comptabilité*, Dumarchey affirme que la comptabilité à partie double a été un immense progrès dont le commerce retire ce que le calcul retire de la méthode algébrique. « De même, dit-il, que par celle-ci on condense en une simple formule des solutions presque irréductibles aux procédés ordinaires, on arrive, grâce à la partie double, à suivre dans ses arcanes les plus profonds, et cela sans jamais perdre de vue l'ensemble lui-même, la situation économique la plus effroyablement compliquée. » Et il ajoute : « La comptabilité double est un moyen de corriger la faiblesse de notre entendement, et l'un des plus merveilleux outils que l'homme ait jamais inventés. »

D'ailleurs, je suis persuadé que tous les praticiens de l'enseignement de la comptabilité seront d'accord avec moi, si je dis que la solution des problèmes comptables dans le cadre du système double procure autant de satisfaction, je dirai même de jouissance intellectuelle, que le raisonnement des problèmes arithmétiques ou géométriques dans le cadre des formules algébriques en procure au mathématicien. Chaque cas trouve une explication complète et la soif de connaître est satisfaite.

Je ne m'étendrai pas ici sur les divers systèmes qui ont pour base la répartition des écritures, d'où dérive la répartition du

travail, ou vice versa, dans les diverses entreprises. Le choix du système dépend ici des dimensions de l'organisme économique que la comptabilité est chargée de contrôler, de l'importance des mouvements de valeurs, le mot valeur étant pris au sens large, du personnel dont on dispose et du nombre des fonctions qui doivent entrer en jeu.

Le code fédéral des obligations laisse, d'ailleurs, une très grande liberté dans ce domaine.

Une entreprise simple s'accommodera très bien du système italien avec ou sans journal, telle autre préférera la forme américaine intégrale, tandis qu'une entreprise un peu plus complexe s'arrêtera au système américain-italien combiné; les systèmes centralisateurs allemands, français, anglais, la comptabilité Ruf, le système unifié, et tant d'autres, conviendront aux grandes maisons où la standardisation fait règle.

*

L'école secondaire, avec son petit nombre d'années d'étude, ne peut passer en revue, en détails et avec insistance, tous ces systèmes. L'apprentissage commercial, qui fait suite aux études, permet au jeune homme de s'adapter aux méthodes en usage dans les maisons où il sera appelé à travailler. La tâche de notre enseignement tendra donc davantage à amener l'élève à résoudre sans difficultés les problèmes comptables les plus ardues, qu'à lui faire connaître d'une manière très poussée l'agencement et la répartition des écritures dans les systèmes spéciaux. Le contraire correspondrait à vouloir faire résoudre des problèmes d'arithmétique ou de géométrie, ou d'autres problèmes, à quelqu'un qui ne saurait pas manier les quatre opérations sur les nombres entiers, décimaux ou fractionnaires.

Ici intervient la réponse à ma seconde question : Quel est le **procédé le plus simple** pour faire comprendre aisément la comptabilité à nos élèves ?

Nous nous trouvons en présence de deux théories entre lesquelles il faut choisir : la théorie dite métaphysique et la théorie positive ou scientifique.

La première, la plus ancienne, appliquée à l'heure actuelle encore dans beaucoup d'écoles, repose sur de pseudo-raisonnements ; elle manque de précision, abuse des abstractions et ne tient pas suffisamment compte des faits. Elle est, au surplus, incapable de résoudre tous les problèmes comptables, car elle en base la solution sur cette vieille et unique règle : le compte qui reçoit doit être débité, le compte qui livre est crédité.

Voici ce que dit Dumarchey d'un fervent défenseur de la théorie métaphysique, Léon Say, auteur d'un ouvrage, *Considérations sur la comptabilité à partie double* : « Pour lui, cette

comptabilité est une comptabilité d'imagination, une mythologie qui donne la vie à nos intérêts, c'est-à-dire à ce qui se traduit par de l'argent, des marchandises, des dettes, des créances. Puiser dans la caisse c'est prendre de l'argent à quelqu'un ; la Caisse est une personne. Acheter de la marchandise avec des écus et faire porter cette marchandise dans le magasin, c'est enrichir la personne « Magasin » en appauvrissant la personne « Caisse ».

La théorie positive, dont Dumarchey est l'initiateur principal et l'ardent protagoniste, abandonne définitivement la formule : Qui reçoit ? Qui fournit ? et la théorie des deux groupes de comptes. Voici une ébauche de cette théorie :

La matière sur laquelle opère la science comptable est la richesse ou les richesses. Ces dernières sont diverses quant à leur nature, mais elles ont une propriété commune : la valeur (pierre angulaire de la comptabilité). Le mot valeur doit être pris ici dans son sens usuel. L'unité de valeur (franc, Reichsmark, livre sterling) est l'élément constitutif de la comptabilité : c'est la cellule comptable. Les valeurs qui m'appartiennent constituent, suivant leur nature, diverses classes d'unités de valeur. Toute classe d'unités de valeur est un compte qui forme l'objet de la science comptable.

Dans un compte, on distingue le point de vue ou titre qui est commun à toutes les unités de valeur groupées dans ce compte, ensuite l'extension du compte, soit le nombre d'unités de valeur qui y sont inscrites.

Le compte se développe en deux colonnes verticales juxtaposées, l'une réservée à l'extension initiale ou solde de ce compte et à ses variations augmentatives. Dans l'autre colonne, on inscrit les variations diminutives. On peut considérer un compte au point de vue statique, soit à un moment donné, et au point de vue dynamique, soit dans la succession des instants.

De l'examen du bilan, nous tirons les trois catégories de comptes :

1° Les comptes d'actif, se rapportant à chacun des éléments de l'actif du chef de l'entreprise.

2° Les comptes de passif, se rapportant à chacun des éléments du passif du chef de l'entreprise.

3° Les comptes propres au chef, se rapportant en propre à la personne du chef de l'entreprise (individu ou société).

Nous déduisons de ce qui précède des règles très simples qui nous permettront de comptabiliser. Les voici :

a) Est-ce un ou plusieurs éléments d'actif qui sont en jeu ? Si oui, leur valeur ou l'augmentation de leur valeur est à passer au débit d'un compte d'actif ; leur diminution au crédit d'un autre compte d'actif.

b) Est-ce un ou plusieurs éléments de passif qui sont en jeu ? Si oui, nous passons les écritures inverses des précédentes.

c) Est-ce moi, chef de l'entreprise, qui suis atteint dans ma fortune? Si oui, cela diminue-t-il mon avoir? Alors je débite mon compte propre. Dans le cas contraire, je le crédite.

En résumé, on débite un compte d'actif de ses augmentations et on le crédite de ses diminutions. Pour les comptes de passif, c'est l'inverse.

S'agit-il du compte Capital et de ses subdivisions, les comptes de résultats? On passe au doit tout ce qui diminue la fortune; à l'avoir, tout ce qui l'augmente.

Avec le Dr Edouard Schiess, professeur à l'Université de Lausanne et fervent adepte de la théorie positive, illustrons ces règles par quelques exemples :

Je vends à Müller pour fr. 400.— de marchandises, valeur 3 mois. Müller doit. Pourquoi? La théorie métaphysique me dit : Qui a reçu? C'est Müller; je le débite. Qui a fourni? C'est le magasin; je le crédite. Remarquons que, pour que ce raisonnement joue, Magasin doit être considéré comme un personnage fictif, sinon impossible de raisonner. En réalité, le magasin n'a rien fourni. C'est mon employé qui y a pris les marchandises et les a expédiées.

En appliquant la théorie positive de Dumarchey, je débite le compte intitulé Müller, parce que c'est un compte d'actif qui augmente et je crédite le compte intitulé « Marchandises » parce que c'est un compte d'actif qui diminue.

Dupont m'envoie des marchandises pour fr. 700.— payables dans 2 mois. Qui est-ce qui reçoit? C'est mon magasin. C'est donc lui qui me doit? De nouveau le personnage fictif qui intervient.

Barras me livre le coffre-fort promis; coût fr. 2500.—. Qui reçoit? C'est mon mobilier. Je le débite. Et pourtant, est-ce que mon mobilier me doit quelque chose?

L'automobiliste Dubois enfonce le portail de mon jardin et prend l'engagement formel de me payer fr. 450.—. Qui reçoit? Ce n'est pas moi, ni Dubois. Et pourtant, je le débite.

A mon client Sandoz qui me paye 2 mois avant l'échéance, je fais un escompte de fr. 60. . Qui reçoit? Personne. Et pourtant, je débite Intérêts et Escomptes ou Marchandises.

Un débiteur, M. Pernot, devient insolvable. Je perds fr. 420.—. Qui reçoit? Qui fournit? Il est évident que je crédite son compte en débitant mon compte de Pertes et Profits de la somme perdue. Qui reçoit? Ce n'est pas moi, assurément, mais bien plutôt mon débiteur auquel, en définitive, j'abandonne, je livre une créance; en toute logique, je devrais débiter Pernot et me créditer, ce qui serait absurde.

D'autres exemples permettraient de constater que la théorie dite métaphysique est impuissante à résoudre une foule de cas. Mais il est inutile d'insister.

Il semble bien que la théorie positive doive être la théorie de

l'avenir, et que ceux que la théorie métaphysique satisfait encore ne tarderont pas à l'abandonner au fur et à mesure qu'ils connaîtront la nouvelle.

Il ne s'agit point ici de battre en brèche ou de renier les apports du passé. Bien au contraire, puisque c'est sur eux que s'appuie, que se greffe, en somme, toute connaissance nouvelle. Mais la science évolue constamment, elle se perfectionne ; et la science comptable n'échappe pas à cette évolution.

(A suivre.)

A. BORCARD.

Connaissances sur la nature

La nature, voilà bien encore une réalité qui s'impose au jeune, et qu'il faut qu'il s'explique. La vie lui impose d'adopter une attitude à son égard : qui est-il par rapport à elle ? Dans quel but, dans quelle mesure doit-il se l'asservir et par quels moyens peut-il s'en servir ? Dieu a donné la nature à l'homme pour qu'il en tire sa subsistance : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front », et d'abord en travaillant la terre pour qu'elle produise le blé dont il fera son pain, ainsi que toutes les denrées qui lui seront utiles pour remplir ici-bas sa tâche d'homme.

La nature ne sera point étudiée en elle-même et pour elle-même, — comme on le fait dans les écoles supérieures, — par nos écoliers de la campagne, mais comme lieu et matière du travail nourricier.

Et la nature est là, qui t'invite et qui t'aime

Le paysan qui peine sur la glèbe pour en tirer un pain dur ne perçoit guère l'amour que la nature lui porte ; il serait enclin plutôt à la considérer comme une marâtre avare et peu commode. Quant à l'invite à s'avancer vers elle, c'est la nécessité brutale de l'existence qui la profère. L'homme des champs ne vient point à la nature aux fins d'en inspirer des méditations, comme Lamartine, ni, comme le savant, aux fins de pénétrer le secret de ses lois et de les définir, mais pour en tirer bon parti. S'il désire connaître la nature, c'est pour l'obliger à lui fournir de quoi subvenir à ses besoins fonciers, à lui prêter le secours de ses forces, et c'est aussi pour s'en défendre et se protéger contre elle.

L'enseignement des sciences naturelles à l'école primaire tient compte de ces nécessités ; il n'est pas désintéressé ; il se fixe comme objectif d'expliquer au jeune travailleur, à celui de la campagne surtout, cette réalité : les êtres et les phénomènes de la nature, par rapport à ce travail des mains qui remplira pendant cinquante ans et plus chacun des jours d'œuvre que Dieu lui a comptés. Ces idées, je les ai longuement développées dans ma *Pédagogie du Cours supérieur*. Je n'y reviendrai que pour justifier les divergences notables qui séparent les « plans » suggérés il y a quelques mois de ceux que je propose ici.

La nature est immense et ses aspects multiples. Les sciences qui tentent de l'expliquer se sont subdivisées à l'infini. J'admire les auteurs qui font tenir en un mince manuel la biologie humaine, la zoologie, la botanique, la minéralogie, la géologie, la physique, la chimie et l'hygiène, prétendant instruire l'enfant de toute cette érudition, même élémentaire, en deux heures par semaine